

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

22<sup>ème</sup> année - N° 4071 - Mercredi 23 Février 2022 - Prix : 200 Fc

CHENILLE LÉGIONNAIRE D'AFRIQUE :

## «Aucun danger pour la santé humaine»



Chenilles légionnaires.

FUSILLADE DE MITSOUdje

**7 ans après, pas de procès en vue**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 21 au 26 Février 2022**

**Lever du soleil:**

**06h 08mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 36mn**

Fadjr : 04h 56mn

Dhouhr : 12h 26mn

Ansr : 15h 49mn

Maghrib: 18h 36mn

Incha: 19h 52mn



## MAISON EFFONDREE À LA COULÉE :

# Quelles pourraient être les causes d'un tel effondrement ?

*La semaine dernière on a tous appris avec stupéfaction l'effondrement d'un immeuble de deux étages à la Coulée, au nord de Moroni. Bien que le phénomène ne soit pas très fréquent, certains ont réussi à prendre du recul connaissant l'anarchie à laquelle est proie le secteur du bâtiment. Pour essayer de comprendre ce qui pourrait entraîner une telle chute, votre journal s'est entretenu avec Ibrahima Ben Abbade, ingénieur en BTP et aménagement du territoire. Âgé de tout juste de 30 ans, Abbade travaille depuis fin 2020 pour EGT, une entreprise qu'on ne présente pas, et au sein de laquelle il a conduit plusieurs chantiers.*

**Question :** Quelles sont les causes qui peuvent justifier l'effondrement d'une maison en dur ?

**Ibrahima Ben Abbade :** Selon la technologie de la construction d'une maison, plusieurs facteurs peuvent être à l'origine d'un effondrement. Le plus fréquent est lié sur la descente des charges. En effet, la descente des charges s'agit de l'étude de l'ossature de l'édifice, pour bien répartir les charges du haut du bâtiment jusqu'au sol. Cette étude est le jalon fondamental de toute construction, elle est d'ailleurs systématiquement dépendante du facteur climatique et géologique. Secundo, les qualités des matériaux de construction : le granulats, le ciment, le fer... Tous ces éléments ont des paramètres bien précis, et ils sont toujours utilisés suivant des mesures bien déterminées appelées dosage. Dès qu'on calcule mal le dosage sur le mortier et sur le béton, l'ensemble de la construction se trouve en danger. Pour finir, l'ancienneté de la maison. Une construction en dur a une

espérance de vie moyenne de 50 à 100 ans. Plus l'édifice prend l'âge, plus les matériaux se décomposent et se relâchent. Donc, on peut bien dire que l'effondrement d'un édifice est loin d'être accidentel. Il survient par des causes bien précises à l'ordre technologique. Toujours est-il qu'avant l'effondrement, des fissures importantes surgissent dans les ossatures de l'édifice.

**Question :** À partir de quel moment faut-il s'inquiéter ?

**IBA :** Les ossatures d'une maison sont la dalle pleine, la poutre, les poteaux, mur porteur... et la fondation (semelles). Dès qu'on s'aperçoit dans une maison des fissures perpétuelles surtout au niveau des ossatures, il faut s'inquiéter.

**Question :** Qu'est-ce qui peut expliquer la survenue d'une ou plusieurs fissures au sein d'une habitation ?

**IBA :** En général les fissures sont dues aux malfaçons de constructions et à l'assistance d'un sol instable. Très souvent, ces sont les murs centraux et les poutres les plus fissurés chez nous. Il faut souligner que les îles Comores sont parmi des zones sismiques à basse fréquence à cause du fameux Karthala. D'après une étude, il est indispensable que dans nos soubassements il y ait un chaînage ou une longrine, pour bien ceinturer l'édifice et le rendre bien homogène avant la pose des agglôs.

**Question :** À Moroni Coulée une maison s'est effondrée récemment. Qu'est-ce qui pourrait expliquer le fait que seuls les deux étages ont été touchés, et non le rez-de-chaussée qui supporte toute la maison ?

**IBA :** A mon humble avis, le rez-de-chaussée a été conçu par un

connaisseur, soit un architecte, un ingénieur, ou sinon un technicien supérieur. Effectivement, à première vue de la partie effondrée, l'homogénéité des matériaux de construction n'y est plus. Donc, l'effondrement était bien prévisible. On remarque aussi un grand déséquilibre de la continuité des poteaux porteurs.

**Question :** L'effondrement des étages a été partiel et non total. Des explications ?

**IBA :** Il est bien clair que la partie effondrée a été la plus mal conçue. Aussi bien au niveau dosage qu'au niveau de la descente des charges. Et j'ose dire que la partie restante [des étages] de la maison n'est plus à l'abri. C'est une question de temps.

**Question :** Pourquoi ?

**IBA :** La force de la maison n'est plus la même désormais. Garder cette partie de la maison, reste une option très dangereuse. Il serait préférable avant toute décision possible d'engager un spécialiste pour bien analyser l'ensemble de l'édifice, et aboutir à une option non dangereuse. A mon avis, et suivant les informations que vous venez de me communiquer car comme vous le savez je ne me suis pas déplacé sur les lieux, seul le rez-de-chaussée pourrait être gardé.

**Question :** L'infiltration d'eau est de plus en plus fréquente. À qui la faute ? Aux matériaux utilisés ou au maçon ?

**IBA :** Il ne faut pas se voiler la face. On est bien au courant que la construction en dur nécessite beaucoup de moyens financiers. Aux Comores on est loin d'être fortuné et notre façon de construire reste la même. La plus chère ! Déjà pour couler un béton en dalle pleine, il



faut normalement le faire sans rupture. En effet, plus il y a des ruptures plus la pente qui fait que l'eau ne stagne pas et ne filtre pas a beaucoup de chances d'y être. Par aspect concret, il est impossible qu'un citoyen lambda aux Comores, pour une maison de 20 m sur 15 m, fasse couler un béton en 2 mois minimum. Il faut 12 mois...s'il est très sérieux. Donc, j'ose dire que le premier fautif est le propriétaire qui, à la base n'a pas les moyens suffisants pour acheter les matériaux adéquats et faire couler le béton en dalle pleine en harmonie.

**Question :** Vous êtes ingénieur en BTP et vous exercez aux Comores depuis quelques années. Sur une échelle de 10, à combien situez-vous les maisons qui sont dans les normes de construction ?

**IBA :** La loi comorienne sur la

construction reste obsolète depuis des longues années. Je dirais que seules les maisons qui ont fait l'objet d'un appel d'offre respectent les normes de la construction. Pour répondre à votre question, sur une échelle de 10, j'en donnerai 1 seulement.

**Question :** Aux Comores, existe-t-il un code de construction pour les bâtiments et équipements destinés à l'usage du public et/ou individuel.

**IBA :** Depuis 2011, une loi est mise en vigueur, et concernent l'étude des marchés, on utilise depuis toujours les normes françaises qui sont parmi les meilleures internationalement « NF DTU ».

Propos recueillis par  
Andjouza Abouheir

## COOPÉRATION RÉGIONALE

# La COI/ Sega a remis une ambulance au ministère de la santé



*Dans le cadre du partenariat entre le ministère de la santé et la Commission de l'Océan Indien via le réseau Sega/one-Health, à travers l'appui de la République Française et l'AFD, une ambulance médicalisée a été remise mercredi dernier. Ce don d'une valeur de 25 millions KMF va permettre d'assurer une prise en charge des malades au niveau de l'aéroport.*

La COI à travers le projet Sega a remis mercredi 16 février dernier, une ambulance médicalisée au ministère de la santé. Ce don estimé d'une valeur de 25 millions de nos francs rentre dans le cadre du partenariat entre le

ministère de la santé et la Commission de l'Océan Indien via le Réseau Sega/one-Health à travers l'appui de la République Française et l'AFD.

La ministre de la santé a salué cette initiative qui permettra de répondre à l'urgence au niveau de l'aéroport de Hahaya. « Cette ambulance va permettre d'évacuer urgemment les personnes dont l'état de santé exige une prise en charge hospitalière », précise Loub Yakouti Attoumane. Présent à cet événement, le ministre des transports aériens a encouragé la ministre de la santé pour ses efforts indéniables à travers les actions de renforcement du dispositif sanitaire aux frontières aériennes et mariti-

mes.

Quant au point focal du réseau SEGA aux Comores, Dr Saindou Ben Ali Mbae, il a montré que ce don a pour but de répondre aux exigences du règlement sanitaire international au niveau de l'aéroport. « L'ambulance a les accessoires nécessaires permettant d'assurer la prise en charge du malade jusqu'à l'hôpital. C'est une réponse immédiate », rassure-t-il. Pour mémoire, ce don devance l'installation d'un scanner thermique dans les aéroports (Hahaya et Ouani) et la mise en place d'une chaîne de contrôle liée à la COVID-19 et autres.

Andjouza Abouheir

## CHENILLE LÉGIONNAIRE D'AFRIQUE :

## « Aucun danger pour la santé humaine »

*D'après l'Inrap, les bestioles qui envahissent la région de Mboinkou n'ont aucun danger sur la santé humaine. Il s'agit d'une espèce de « Spodoptera souche exempta » appelé communément la chenille légionnaire d'Afrique. Il est une menace pour la culture surtout pour le maïs et se multiplie rapidement dans les zones du gazon.*

Devant la presse, lundi 21 février dernier, le directeur de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et son expert ont tenu à

rassurer la population surtout les résidents de la région de Mboinkou que les bestioles qui envahissent la zone ne représentent aucun danger sur la santé humaine. « Il est vrai que cet espèce se multiplie très rapidement dans ces milieux où il y a du gazon. C'est un phénomène que nous n'avons pas l'habitude de voir mais je tiens à rassurer la population qu'il ne constitue aucun danger pour la santé humaine », rassure le directeur de l'Inrap, Dr Hamza Abdou Azali.

De son côté l'expert en la matière, le Dr Issa Mze Hassani a expliqué qu'après identification, il s'agit de l'espèce « Spodoptera souche

exempta » appelé communément la chenille légionnaire d'Afrique. C'est la première fois qu'on l'identifie aux Comores. « C'est la première fois qu'on voit cet espèce dans le pays, nous avons pris quelques uns pour les mettre en élevage. Cela vient compliquer la tâche car nous avons une autre chenille d'automne donc actuellement nous avons deux espèces. Ce type de chenille attaque la culture comme le maïs, la canne à sucre. Il se développe très rapidement dans les gazons », montre-t-il.

Selon lui, la femelle adulte agit la nuit, implante ses œufs, deux à trois jours pour former les chenilles.

Dans un cycle de 25 à 30 jours, les larves éclosent et pondent des papillons. « Nous sommes incapable de dire si d'ici quelques jours on aura des papillons car il y a différentes phases » souligne-t-il, avant d'ajouter que « ce n'est pas une espèce qui va rester éternellement. Elle est favorisée par la sécheresse suivie de la période pluvieuse. Nous appelons les résidents à éviter d'utiliser des produits quelconques, au risque de créer d'autres problèmes. Nous allons étudier les mesures à prendre ». L'Inrap compte envoyer des échantillons à l'étranger pour confirmation.

Interrogé sur le risque de mutation vers d'autres régions, le directeur de l'Inrap a fait savoir que le risque est imminent. « La façon dont l'espèce se multiplie rapidement dans les plantes secondaires, le risque est palpable. L'espèce va certainement muter vers d'autres régions. Nous ne savons pas combien de temps cela va prendre. Cependant, nous allons nous revoir avec le ministère de tutelle afin de trouver une solution pour limiter la chaîne de propagation vers d'autres régions », précise le Dr Hamza.

Andjouza Abouheir

## FUSILLADE DE MITSOUdje

## 7 ans après, pas de procès en vue

*C'était en février 2015 que des éléments de l'Armée nationale de développement ont tiré à balles réelles des résidents de Mitsoudje, chef-lieu de Hambou. Une dizaine de jeunes ont été blessés dont 3 grièvement. Malgré la gravité des faits, aucun procès en vue sept ans après.*

**"I**l y a 7 ans, un évènement malheureux d'une extrême violence a secoué Mitsoudje au matin. C'était à l'occasion d'une revendication sociale massive qui a touché presque tout Ngazidja. Les routes ont été barricadées par la population. Avec le recul on se demande pourquoi une attention particulière pour Mitsoudje qui est à 12 km de Moroni et alors que tous les villages qui sont traversés par la Rn2 ont été effectivement fermés. Les militaires, sous les ordres d'un certain Ibrahim Amada ont ouvert le feu sur la foule alors qu'apparemment on n'avait pas résisté à l'ouverture de la route. Ce jour-là il n'y avait pas de barra-

ge. On allait savoir qu'il s'agissait de "vourouga", une alcool locale fabriquée à base de coco », se remémore encore Mohamed Ali Mgomri, résident et membre de la Commission ad hoc qui n'est malheureusement jamais parvenue à obtenir un procès.

C'était le 10 février 2015. Cette date est pour les résidents de Mitsoudje et Comoriens épris de paix et de démocratie, une date inoubliable. « Mardi noir », c'est ainsi qu'est baptisée cette journée dont les évènements cruels qui l'avaient marquée seront transmis, sans coup férir, de génération en génération. L'histoire retient qu'il y a eu une dizaine de blessés dans les rangs des jeunes, dont 3 grièvement. « Ces militaires responsables du carnage sont partis, laissant sur le sol ces jeunes entre la vie et la mort. Naturellement, les jeunes ont vite réagi en s'organisant pour sauver leur concitoyen. Les blessés sont récupérés et envoyés à l'hôpital. Un appel à la solidarité est lancé. Les habitants ont vite répon-



du à l'appel. De l'argent a été mobilisé pour traiter les blessés. Certains ont été dans l'obligation d'être évacués à Madagascar. Là encore la diaspora de Mitsoudje en France et les associations locales ont apporté leur soutien financier », poursuit non sans amertume M.Mgomri.

La participation était citoyenne et naturelle. Il devait être ainsi pour éviter aux familles de supporter seules la douleur conséquente mais a un moment donné, ce comité de soutien avait ses limites. «

Nous avons réussi à apporter l'aide nécessaire, les blessés graves ont pu partir se soigner à Madagascar. Le comité de soutien a porté plainte. Les avocats ont rencontré les blessés et ont vite recommandé à ces derniers de porter plainte. La plupart n'ont malheureusement pas suivi cette procédure. Mais l'État a promis l'ouverture d'une enquête qui n'a pas abouti ». Parmi les blessés graves, un qui a eu une balle logée dans le thorax pendant des jours. Il a été opéré à la Réunion

dans des conditions très difficiles. Un autre a été fracturé dans plusieurs endroits du corps. Si M. Mgomri dit n'avoir plus de ses nouvelles mais il sait qu'il porte un handicap à vie. « Je ressens avec lui sa douleur et le sentiment d'abandon après cette prise en charge communautaire ».

Un sentiment d'abandon dû en partie à l'absence d'un procès pour punir les coupables au sein de l'armée dont les éléments en cause n'ont pas été punis par la loi, leur laissant un boulevard pour commettre des bavures de plus en plus graves contre une population qui assure son fonctionnement. La justice qui devait se saisir de cette affaire d'une sauvagerie extrême fait, pour des raisons inconnues, la sourde oreille. « Tout cela constitue encore aujourd'hui tout une montagne de charge contre le pouvoir public », conclut notre interlocuteur.

Nassuf Ben Amad

## CIRCULATION

## La circulation routière devient anarchique à Mutsamudu

*Les embouteillages ont doublé sur la route nationale à Mutsamudu. Déjà en plus d'une circulation à sens unique, vient s'ajouter la fermeture de certains axes routiers secondaires qui facilitaient l'évacuation en cas d'embouteillage. De Mirontsy à Pagé, la voie est asphyxiée et même les trottoirs sont devenus des gares sauvages sous les yeux incompétents des autorités.*

Les embouteillages à Mutsamudu sont devenus la casse tête des citoyens. Pour aller d'un coin à l'autre de la capitale, il faudra prendre son mal en patience. Certaines personnes indexent les épaves qui jonchent les

routes. Et d'autres parlent du dépotage des conteneurs de marchandises dans le centre-ville. « Je suis à Mirontsy depuis près de 45 minu-



tes. De passage à Mutsamudu sans arrêter, j'ai brûlé toutes ces bonnes minutes. À Mutsamudu, on ne trouve même pas un coin pour se garer », indique Zahardine Abderemane, un chauffeur de bus faisant la ligne Nyoumakele-Domoni-Mutsamudu.

Les garages sauvages et les épaves abandonnées un peu partout dans la capitale restent un vrai casse-tête chinois. La Mairie est partie en guerre contre ce phénomène, mais en vain. Elle a même infligé des amendes à des particuliers, mais que fait donc la brigade routière ? « L'embouteillage ralentit aussi nos activités commerciales. On solliciterait l'implication de Usukani Wamasiwa (le syndicat des transports en commun) pour plus de

sensibilisation des chauffeurs qui se garent n'importe où et n'importe comment », avance Mohamed Issihaka, vendeur à M'roni à côté de la place de l'indépendance.

Des magasins de ciment dans le centre ville, des opérations de dépotage des conteneurs sur la route à l'entrée de Mutsamudu et tant d'autres désordres sur les routes et ruelles de la capitale, sont la cause principale des embouteillages. Mais en dehors des embouteillages, on retrouve aussi la pollution. Elle atteint des niveaux très élevés et peut provoquer des maladies.

Nabil Jaffar

## SOCIÉTÉ

# La paix est retrouvée entre Mtsamdu et Itsinkudi

*Suite à un match qui opposait FC Mlauni à Mtsamdu 77 en juillet 2021, un conflit généralisé s'en est suivi entre les deux localités du Wachili y'a mbwani à savoir Itsinkudi et Mtsamdu.*

Sept mois après les malheureux incidents qui ont opposé les deux localités du Wachili ya mbwani, la paix est enfin retrouvée. C'est dans la ville d'Itsinkudi que la région Wachili-Dimani s'est retrouvée pour poser les nouvelles bases d'une entente cordiale pour les deux localités et au-delà toute la région. C'est dans un foyer "Mina national" comblé, que la notabilité de la région dans sa totalité s'est retrouvée pour officialiser la réconciliation entre ces deux communautés. Au-delà de la région, d'autres personnalités (procureur de la République, président de la ligue...) venus de divers milieux ont pris part à la rencontre.

Prenant la parole au nom de la diaspora du Washili en France, le

grand notable Saïd Abdallah Charif a appelé à la responsabilité commune. « Il faut cesser d'exporter les conflits locaux vers la diaspora. Vous devez résoudre vos conflits sans impacter l'équilibre de la diaspora », dit-il. Continuant sur sa lancée, il a rappelé le chef lieu de la région (Kwambani) à ses propres responsabilités. « En tant que capitale, vous avez la responsabilité de prendre les devants pour jouer votre rôle de médiateur », poursuit-il.

Le ministre de la justice non moins grand notable de la région Djae Ahamada Chanfi, a appelé les notables à cesser toute ingérence dans le fonctionnement de la justice. « La justice ne pourra être bonne et équitable que si ceux qui commettent des erreurs répondent sans interférences de partie tierce à la justice », avance-t-il. Le ministre a soulevé là, l'une des problématiques qui empêchent souvent la justice de sévir en cas de conflit dans les différentes localités.

Une vision que le notable de



Mtsamdu, Hadji Bourhane, semble partager. Ce dernier a interpellé ses pairs de mettre fin à ses pratiques. « Désormais celui ou ceux qui seront à la source d'un conflit devront assumer leur responsabilité, lance-t-il. Aucune localité ne doit s'immiscer dans un conflit provoqué par l'un de ses propres enfants ».

La rencontre a pris fin avec la

signature d'un protocole d'accord entre les deux localités. Faut-il rappeler que cette réconciliation survient après que les deux localités se soient mises en brouille suite à un match qui opposait Maluni FC à FC Mtsamdu 77 en juillet 2021. Un conflit qui avait occasionné d'énormes dégâts collatéraux et qui avait conduit la ligue à prendre des sanc-

tions à l'endroit des deux formations. Dans une période où nous assistons à une recrudescence de la violence sur les terrains de sport, cette rencontre doit servir de base pour un nouveau départ dans la lutte contre toute forme de violence dans le sport.

AS Badraoui

## SOCIÉTÉ / SPORT

## Ahmed Keldi : "L'accompagnement des activités sportives, n'a pas des frontières"

*Avec son statut d'entrepreneur dans le domaine des technologies, Ahmed Keldi continue d'accompagner les activités sportives plus particulièrement le football. Son ambition est de pouvoir maintenir en équilibre les clubs de football à travers des actions concrètes comme la distribution des matériels sportifs dans le but de soutenir des clubs qui en dépit des moyens techniques et financiers s'engagent sur les terrains de football pour valoriser.*



Le sport et plus particulièrement le football est devenu l'une des activités qui rassemblent les citoyens. En effet, tout engagement permettant à cette discipline de se développer beaucoup plus dans le pays est primordial. Ahmed Keldi, ancien footballeur de l'Union sportive de Zilimadjou (Bonbon Ndjema) ne cesse d'accompagner les clubs de football par la distribution de matériels sportifs et autres accessoires. Son ambition est de motiver les jeunes comoriens qui pratiquent toujours cette discipline d'aller au-delà de leurs rêves. Lors d'une rencontre avec la presse dernièrement, il dit se donner pour

les associations sportives.

Pour cet ancien joueur du championnat français, il veut surtout mettre un point d'honneur à rendre au sport aussi bien qu'au monde du football, le bien que ce sport lui a procuré. Cet entrepreneur dans le secteur des technologies a réaffirmé son engagement dans l'objectif d'encourager les efforts de convivialité et valeurs de fair-play, au sein du football comorien, par des distributions de matériels sportifs. « Je me considère comme un simple bienfaiteur et non pas comme un sponsor officiel d'une quelconque équipe de football. Et dans ce cas, il n'y a pas de frontières. Pourvu que le sport survive et qu'il

incite les jeunes à devenir des hommes aguerris », dit-il.

C'est pour cette raison que certains de ses appuis au niveau des équipes de football sont moins connus mais selon différents témoignages, il est parmi ces comoriens qui ont compris la valeur du sport et apportent donc leur soutien aux associations sportives. Sauf que l'ombre lui plaît quant aux appuis matériels qu'ils apportent aux clubs de foot locaux. « Parmi les choses qui m'ont marqué étant joueur, ce sont ces gens qui se sont investis et qui m'ont donné l'opportunité de pratiquer cette discipline que j'admire tant », avance-t-il.

Kamal Gamal

## BASKET BALL

## Les jeux des îles en ligne de mire

*A 16 mois des jeux des îles de l'océan indien (juillet 2023 Madagascar), la Fédération Comorienne de Basket se met en ordre de marche pour éviter le flop des derniers jeux (disqualification) mais surtout viser le sommet du basket régional.*

La disqualification de l'équipe nationale de basket lors des derniers jeux des îles de l'océan Indien reste en travers la gorge des dirigeants du basket Comorien. « Pour les prochains jeux, notre objectif est d'avoir des joueurs qui respectent la charte des jeux et les règlements en vigueur », confie le secrétaire général de la FCBB, Djinti Ahamada. Pour parvenir à un tel résultat, l'instance dirigeante du basket Comorien a lancé un vaste programme de détection de talents à travers de nombreuses initiatives.

En collaboration avec le comité olympique des Comores (COSIC), la FCBB va organiser au mois de juillet prochain une semaine Olympique en vue de se rapprocher un peu plus des acteurs du basket. Ca sera pour nous l'occasion de mesurer le degré d'implication des

jeunes dans le basket, chose qui va nous donner une bonne perspective pour assurer le renouvellement générationnel », espère-t-il. Le constat est fait en effet par les observateurs que la plupart des équipes ont des joueurs en leur sein qui sont un peu plus proches du déclin, c'est à dire en fin de carrière. D'où la nécessité d'avoir un réservoir suffisant pour pérenniser la pratique du sport au niveau des différentes ligues.

Toujours dans la même dynamique, une coupe de l'amitié sera organisée au mois d'août par la fédération. Elle va réunir les trois sélections régionales (Ngazidja, Mwali, Ndzouani). L'objectif étant de sonder le niveau réel des joueurs locaux et voir ceux qui ont la capacité d'intégrer la présélection nationale. Outre ces deux événements majeurs, un tournoi play-off va être organisé à Ngazidja. Il va réunir les 4 meilleures équipes de l'île à Mitsudje. A l'image de ce qui se fait ailleurs (États-Unis, France...), ce tournoi c'est surtout une façon de montrer les talents qui existent et quelque part assurer le spectacle car avant tout le basket est



Djinti.

un sport de spectacle. Au cours de l'entretien, le SG nous a fait part des intentions de la FCBB d'implanter dans la durée le basket dans le milieu scolaire. Dès ce mois de mars, ils vont organiser une compétition scolaire afin de jauger les jeunes talents. La formation n'est pas en reste sur le plan d'action 2022 de la FCBB. Des programmes de formation seront mis en place dans l'ensemble du territoire

à l'endroit des entraîneurs mais aussi des professeurs d'éducatifs physiques. Stopper dans leur dynamique de développement par la pandémie covid-19, l'équipe en place depuis 2019 veut accélérer les choses et donner ses lettres de noblesse à la seule discipline collective ayant apporté une médaille d'or (jeux des îles 1979) au pays.

AS Badraoui

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufè Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riward  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



### 1. GENERALITES

**Titre du Poste** : Consultant National du C19RM.

**Durée du Contrat** : 1 an

Le CCM Comores est une Instance de Coordination Nationale des Projets financées par le Fond Mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme créée dans le cadre des directives du Fond Mondial, par arrêté ministériel N°02-08/MSPASCF/CAB du 09 mars 2002.

A ce titre, il recrute un (e) Consultant national C19RM des subventions financées par le mondial dans le cadre des activités « C19RM »

### 2. OBJECTIF DU POSTE

La pandémie de COVID-19 a un impact catastrophique sur les communautés les plus vulnérables partout dans le monde et menace les progrès de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Le Fonds mondial est en train de débloquer des financements d'urgence pour aider les pays à lutter contre la maladie, à atténuer les effets de la pandémie sur des programmes vitaux de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, et à empêcher que des systèmes de santé fragiles ne soient submergés.

La participation efficace des communautés et de la société civile, notamment le soutien aux initiatives communautaires, demeure essentielle pour mettre au point une solide riposte à la pandémie de COVID-19, autant pour en atténuer les impacts sur les services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme que pour renforcer les actions menées par les pays contre la maladie.

## AVIS DE RECRUTEMENT

### 3. TACHES

- Coordonner tous les aspects de la planification et de l'élaboration des demandes de financement au titre du C19RM (en étroite collaboration avec le secrétariat et la direction de l'ICN).

- Assurer une consultation constructive et une véritable coordination (avec la société civile et les communautés, les partenaires techniques et les structures nationales de coordination de la riposte au COVID-19), veiller à ce que les demandes de financement au titre du C19RM soient élaborées et présentées dans le cadre d'un processus décisionnel inclusif et bien géré, et documenter le processus.

- Veiller à ce que les demandes de financement soient approuvées et présentées dans les délais (soit en passant par la procédure accélérée, soit en choisissant une période de présentation appropriée).

### 4. COMPETENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES :

Le candidat à ce poste devra avoir les qualifications et remplir les conditions suivantes :

- Degré en santé publique, science sociales ou développement.
- Avoir minimum un diplôme d'étude supérieur (minimum bac+3) sur le domaine de statistique ou épidémiologie ;
- Au moins 5 ans d'expérience en suivi et évaluation ou suivi stratégique de projets/programmes.
- Expérience d'au moins deux ans dans la planification de projets au sein d'équipes de projets ou à un niveau plus élevé (État, national)

- Expérience de travail dans un environnement de gouvernance faisant intervenir diverses parties prenantes
- Expérience souhaitée dans la préparation de précédentes demandes de financement destinées au Fonds mondial
- Connaissance du secteur de la santé et des plateformes ou programmes des partenaires de développement dans le pays
- Connaissance des plateformes nationales de la société civile
- Connaissance du processus d'élaboration des demandes de financement présentées au Fonds mondial et du dispositif de riposte au COVID-19 (C19RM)
- Connaissance des indicateurs épidémiologiques et programmatiques du COVID-19 et des principaux indicateurs financiers
- Connaissance générale des interventions visant à contenir et à lutter contre la pandémie de COVID-19
- Maîtrise de la collecte et de la triangulation des données, et capacité à analyser des informations provenant de différentes sources
- Capacité à synthétiser des informations portant sur des questions financières, sur les programmes et sur la gestion
- Maîtrise de Microsoft Office, en particulier Microsoft Excel et Microsoft Project
- Aptitude à travailler efficacement avec les membres du personnel et les organisations partenaires
- Sens aigu de la communication et capacité avérée à communiquer et à coopérer avec des hauts fonctionnaires de l'État (p. ex. les responsables de programmes de santé nationaux), des organisations de la société civile, des institutions des Nations Unies et des acteurs du secteur privé
- Très bonnes aptitudes en rédaction, présentation, animation, coordination et communi-

cation

- Aptitude à gérer plusieurs tâches simultanément, à établir des priorités et à travailler en autonomie aussi bien qu'en équipe
- Maîtrise de l'anglais et de la langue nationale du pays (si celle-ci n'est pas l'anglais)

**N.B** : le consultant travaillera sous la supervision directe du Secrétariat Exécutif du CCM. Les rapports d'activités du consultant seront soumis au Secrétariat du CCM avant la diffusion autres partenaires.

### Le dossier de candidature doit comporter :

- CV détaillé avec photo récente et coordonnées pour contact rapide ;
- Lettre de motivation manuscrite ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité Comorienne ;
- Photocopie des diplômes et des certificats de travail ;
- Attestation des formations continues suivies ;
- Noms, adresses, téléphones des personnes références à contacter ;
- Tout autre document justifiant votre expérience.

Le dossier doit être adressé au président du CCM-Comores sous pli fermé, avec mention « Recrutement au poste de Consultant National C19RM » au plus tard le lundi 14 Mars 2022 à 15h00 à l'adresse suivante :

Bureau de secrétariat permanent du CCM-Comores, Ministère de la santé, immeuble de la fonction publique (à l'étage).

**NB : Seuls les candidats retenus, seront contactés.**

## 34ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE SAÏD OMAR ABDALLAH

# Mwinyi Baraka fut un diplomate et conférencier hors norme

*Une cérémonie commémorative de la mort de Saïd Omar Abdallah communément appelé Mwinyi Baraka a eu lieu vendredi dernier à la grande mosquée de Ntsoudjini, ville où il est inhumé le 6 mars 1988. 34 ans après sa mort, il reste toujours dans le cœur de nombreux comoriens.*

Des cadres politiques, des intellectuels et surtout des chefs religieux se sont donné rendez-vous vendredi dernier à Ntsoudjini pour commémorer le 34ème anniversaire de la mort du Cheikh Saïd Omar Abdallah connu sous le pseudonyme de Mwinyi Baraka. En présence d'une délégation conduite par Dr Hady Moussa Salim, vice Mufti de la province de Tanzanie, trois discours ont été prononcés à cette occasion dont celui de l'un de ses étudiants comoriens, Dr Abdourahim Said Bakar. Ce dernier a passé en revue la vie estudiantine de son ancien professeur, père spirituel et encadreur. « Grâce à lui, je parle l'anglais maintenant », dit-il. D'après lui, Mwinyi Baraka partout où il a mis ses pieds (Makerere, Oxford, Sorbonne...) a laissé ses empreintes. « Sa carrière de conférencier et diplomate est restée riche », témoigne-t-il. Dr Abdourahim a rappelé à l'auditoire que cela fait 10 ans que la Fondation Mwinyi Baraka a été créée et qu'il y a 4 ans, les étudiants de Mwinyi Baraka et des conférenciers du monde entier venant de Tanzanie, d'Ouganda, du Kenya, d'Arabie Saoudite, du Yémen, de France et du Canada ont assisté à la conférence internationale organisée à Moroni en son honneur.

D'après lui, cet érudit en tant qu'étudiant a excellé dans divers domaines avant d'être diplômé en droit comparé à l'université d'Oxford. Et en tant que conférencier, Omar Abdallah a enseigné à des milliers de personnes partout dans le monde, y compris feu le président de la Tanzanie S.E. Ali Hassan Mwinyi qui a assisté à l'une de ses commémorations annuelles alors qu'il était encore au pouvoir. En tant que conseiller mondial, le 1er ambassadeur des Comores aux Nations Unies a participé à de nombreuses initiatives internationales dont la création de la Banque Islamique.

En tant que diplomate, il a conduit la délégation comorienne à l'Assemblée Générale du Conseil de sécurité de février 1976 où son discours époustoufflant pour la reconnaissance des Comores en tant qu'État indépendant composé de 4 îles, a été très applaudi. En tant que conférencier international respecté, Omar Abdallah a prononcé des allocutions dans les universités et les institutions, et faisait partie du cercle restreint de ces grandes personnalités qui avaient des conférences, des présentations, des débats réguliers au Royal Park (Regents Park) à Londres, en Angleterre. Pour rappel, le 16 Radjab 1408, correspondant le 6 mars 1988, Docteur Omar Abdallah fut enterré aux côtés de ses oncles et grands-parents au cimetière d'Ibudju, Ntsoudjini. Cimetière où repose aussi l'ancien Mufti Charif Saïd Twahir Maoulana, décédé en 2020.

Ibnou M. Abdou



**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

|          | Mensuel |      | Trimestriel |      | Semestriel |      | Annuel |      |
|----------|---------|------|-------------|------|------------|------|--------|------|
|          | FC      | Euro | FC          | Euro | FC         | Euro | FC     | Euro |
| Comores  | 4 500   | 9    | 12 500      | 25   | 25 000     | 51   | 50 000 | 102  |
| Etranger | 6 000   | 12   | 17 000      | 35   | 32 000     | 65   | 62 500 | 127  |

**UNION DES COMORES**  
Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

Le Secrétaire Général,

Réf N°22-009 /MAPETA/SG

**جمهورية القمر المتحدة**  
الوحدة - التضامن - التنمية

وزارة الزراعة والصيد والبيئة  
اليدوية والحرف والسياحة

Moroni, le 22 février 2022

**COMMUNIQUE**

**Le Gouvernement de l'Union des Comores, le groupe Elsewedy Electric et le groupe Marriott International sont à pied d'œuvre pour la construction et l'exploitation d'un complexe hôtelier 5 étoiles sur le site Galawa.**

Les Comores viennent de conclure avec la 1ère chaîne d'hôtels au monde, un accord qui a pour objet de mobiliser des services et équipes techniques du groupe américain Marriott International afin de garantir la conformité du futur complexe hôtelier avec les standards de la marque Marriott.

Le Gouvernement n'a ménagé aucun effort afin de mobiliser un opérateur de renom pour ce projet clé qui rendra aux Comores sa place de destination touristique de l'Océan Indien.

La phase d'études et de conception assortie des opérations de prospection de l'opérateur suivies des négociations avec le groupe Marriott International avaient contraint les parties à procéder à la mise en veille temporaire des travaux. Toutes les dispositions ont été prises pour permettre au futur gestionnaire d'être partie prenante dans l'exercice d'approbation des plans et designs, afin de doter les Comores d'un hôtel de référence apte à concurrencer les plus beaux établissements de référence de la région.

Désormais le constructeur, l'opérateur et le client s'attendent à la dernière phase de conception et de validation conjointe des documents architecturaux, conformément à la pratique en vigueur dans le domaine du développement hôtelier.

La signature de l'ordre de service de démarrage et une reprise soutenue du chantier est attendue incessamment, en conformité avec la procédure et les clauses du contrat signé entre le Gouvernement et le groupe Elsewedy.

Le PDG du Groupe Elsewedy prépare sa première mission aux Comores dans la première dizaine du mois de mars, pour apporter son soutien à ses équipes mobilisées et réaffirmer aux comoriens la priorité que le Groupe Égyptien donne à ce projet.

Le Gouvernement sait combien la réussite de ce projet est chère à la population, et entend leur assurer que tout est mis en œuvre pour qu'il soit réalisé dans les règles de l'art et achevé dans les délais contractuels.

B.P: 41 Moroni-Comores, TEL: (00269) 775 00 84 Fax: (00269) 775 00 84  
Email: [ministeraagricomores@yahoo.fr](mailto:ministeraagricomores@yahoo.fr)